



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/SBSTA/2008/L.1
5 juin 2008

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE CONSEIL SCIENTIFIQUE
ET TECHNOLOGIQUE**
Vingt-huitième session
Bonn, 4-13 juin 2008

Point 14 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique
et technologique sur les travaux de sa vingt-huitième session**

Rapporteuse: M^{me} Meena Khanal (Népal)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) s'est tenue à l'Hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 4 au 13 juin 2008.
2. La Présidente du SBSTA, M^{me} Helen Plume (Nouvelle-Zélande), a ouvert la session et souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Elle a aussi salué M^{me} Ermira Fida (Albanie) en sa qualité de Vice-Présidente du SBSTA et M^{me} Meena Khanal (Népal) en sa qualité de Rapporteuse de cet organe.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

A. Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 4 juin, le SBSTA a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBSTA/2008/1).
4. À la même séance, le SBSTA a adopté l'ordre du jour suivant:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements.
 4. Mise au point et transfert de technologies.
 5. Réduction des émissions résultant du déboisement dans les pays en développement: moyens d'inciter à prendre des mesures.
 6. Recherche et observation systématique.
 7. Questions méthodologiques relevant de la Convention:
 - a) Aspects scientifiques et méthodologiques de la proposition du Brésil;
 - b) Émissions imputables aux combustibles utilisés dans les transports aériens et maritimes internationaux.
 8. Questions méthodologiques relevant du Protocole de Kyoto:
 - a) Conséquences de la mise en place de nouvelles installations de production d'hydrochlorofluorocarbure-22 (HCFC-22) dans le but d'obtenir des unités de réduction certifiée des émissions pour la destruction d'hydrofluorocarbure-23 (HFC-23);
 - b) Piégeage et stockage du dioxyde de carbone dans les formations géologiques au titre des activités de projet du mécanisme pour un développement propre;
 - c) Guide des bonnes pratiques pour les activités relevant du secteur de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie au titre des paragraphes 3 et 4 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
 9. L'atténuation des changements climatiques: aspects scientifiques, techniques et socioéconomiques.

10. Facilitation de l'échange d'informations et de la mise en commun de données d'expérience sur les politiques et les mesures appliquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention.
11. Questions relatives au paragraphe 3 de l'article 2 du Protocole de Kyoto.
12. Coopération avec les organisations internationales compétentes.
13. Questions diverses.
14. Rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 13 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 14 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, tenue le 13 juin, le SBSTA a examiné le projet de rapport sur de sa vingt-huitième session (FCCC/SBSTA/2008/L.1). À la même séance, sur proposition de la Présidente, il a autorisé la Rapporteuse à parachever le rapport, avec le concours du secrétariat et sous la direction de la Présidente.

Annexes

(À compléter)
